

Missions & organisation

Sous l'autorité du Préfet de Seine-et-Marne, la direction départementale de la protection des populations est née en 2010 de la fusion de l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et de la direction départementale des services vétérinaires.

Elle assure les missions de :

- protection économique des consommateurs
- sécurité et loyauté des produits alimentaires et industriels
- surveillance de la qualité de l'alimentation et de l'hygiène des denrées alimentaires
- surveillance de la santé et de la protection animales

Vous êtes un particulier et souhaitez signaler un problème de consommation ?

Contactez les services de la DGCCRF qui vous informeront sur le droit de la consommation et vous orienteront sur les démarches à engager en cas de litige.

- Via signal.conso.gouv.fr



- En contactant le 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé)
- En écrivant à DGCCRF-RéponseConso - B.P.60 - 34935 Montpellier cedex



Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

Cité administrative de Melun
20 Quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
Tél. : 01 64 41 37 00
Standard de 8 h 30 à 12 h
Accueil de 9 h à 12 h

ddpp@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr

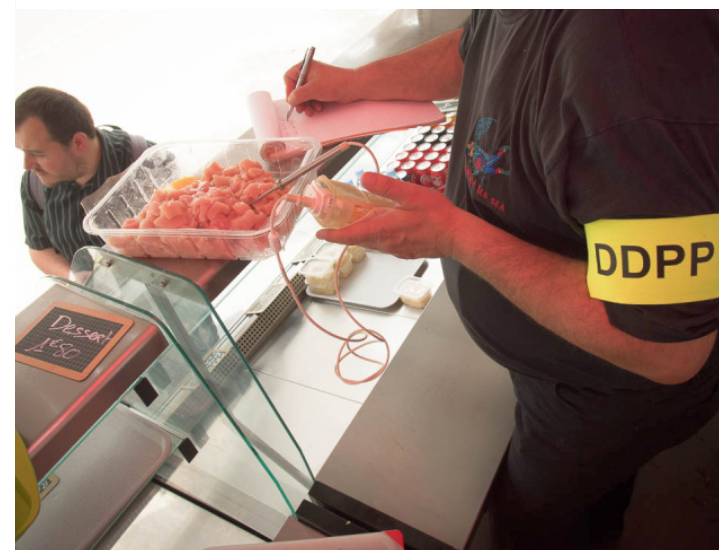


**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction départementale de
la protection des populations**



Service santé et protection animales

- Organise la surveillance sanitaire des élevages
- Veille au respect des règles de protection animale (animalerie, centres équestres, cirques...)
- Assure la certification à l'export des animaux
- Détecte et traite les importations illégales de carnivores domestiques pour prévenir le risque de rage
- Gère les plans d'urgence en cas de crise sanitaire (maladie animale)
- Contrôle les conditions d'utilisation des médicaments vétérinaires

Service sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

- Intervient dans l'ensemble de la chaîne de production des denrées animales et d'origine animale (inspection cantines, restauration, GMS...)
- Gère les alertes sanitaires et procédures de retrait / rappel des produits
- Investigue les toxi-infections alimentaires collectives en lien avec l'ARS
- Instruit l'agrément sanitaire des établissements qui produisent, transforment et mettent sur le marché les denrées
- Traite les demandes de certificat sanitaire à l'export des denrées
- Assure l'inspection permanente des abattoirs



La DDPP en chiffres

➤ 65 agents

Qui exercent essentiellement des missions de contrôle (dont une part importante sur le terrain) et qui disposent de pouvoirs de police administrative et judiciaire

➤ 3 sites répartis sur l'ensemble du département: le siège de la DDPP à Melun, deux abattoirs situés à Meaux et Jossigny

➤ 5 services (lire ci-contre)

En 2021...

- 139 alertes traitées (sécurité des produits alimentaires et non alimentaires)
- 3 230 inspections et contrôles
- 1 030 prélèvements afin de vérifier la sécurité des produits ou la santé animale
- 1 750 courriers de consommateurs

Service sécurité et loyauté des transactions

- Veille à la qualité et à la sécurité des produits alimentaires et non alimentaires
- S'assure de la loyauté des transactions commerciales (présence des mentions obligatoires, vérification des allégations...)
- Intervient à tous les stades de commercialisation réelle et internet (production, importation, négoce, détail)
- Gère les alertes concernant les produits alimentaires et non alimentaires
- Traite les demandes de certificats à l'exportation des denrées non animales

Service protection économique des consommateurs

- Intervient en matière de prestation et service (immobilier, EHPAD, auto-écoles, agences de voyage, services funéraires, garage...)
- Lutte contre les pratiques trompeuses (allégations mensongères, fausses promotions...)
- Contrôle les services à tarifs réglementés (notaires, taxi...)
- Veille au respect des règles concurrentielles dans le cadre de la commande publique

Service consommation quotidienne, loisirs et environnement

- Intervient en matière de ventes à distance, ventes réglementées
- contrôle les pratiques liées au domaine environnemental (allégations, étiquetage)
- Intervient dans les secteurs du quotidien (sport, esthétique, ameublement, textile...)

